

ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

SESSION 2024

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

ANNEXE 5 : Modèle d'attestation de stage 1 2

ORGANISME D'ACCUEIL Nom ou dénomination sociale : Devisse Informatique Adresse : 2 rue des buttes 80870 BEHEN

certifie que	
LA OU LE STAGIAIRE	
Nom : Paris Prénom : Steevy	
Né(e) le : 10 / 08 /2024	Sexe : F ☐ M x
Adresse:	
	<u>e</u>
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques	aux organisations
Option X SISR SLAM	
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseigne	nent supérieur ou de l'organisme de formation) :
Lycée Edouard Gand	
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses	études
DURÉE DU STAGE	
Dates de début et de fin du stage : Du 11 / 11 /20	24 au 20 / 12 /2024.
Représentant une durée totale de 4	nombre de semaines / de mois
droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124	(Rayer la mention inutile). sence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des -13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque on est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période asidérée comme équivalente à un mois.
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á	LA OU AU STAGIAIRE
La ou le stagiaire a perçu une gratification de staç	ge pour un montant total de 0 euros.
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réser	ve du
versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage	
Fait à Abbeville le 21 / 12 /2024 dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014)	40 du
¹ Remettre autant d'attestations que d'entreprises fréqu	entées pour couvrir

¹ Remettre autant d'attestations que d'entreprises fréquentées pour couvrir les semaines de stage réglementaires.

² Pour les personnes candidates se présentant au titre de leur activité professionnelle, cette attestation sera remplacée par des certificats de travail.

20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La

demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de

l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art.

L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)

Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil

Gilles Devisse 2 rue des buttes 80870 BEHEN

ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

SESSION 2024

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

ANNEXE 5 : Modèle d'attestation de stage 1 2

Logo de l'organisme d'accueil



D'ACCUEIL

ORGANISME

Nom ou

dénomination sociale : Devisse Informatique

Adresse: 2 rue des buttes 80870 BEHEN

(6.0)	

certifie que

<u>LA OU LE STAGIAIR</u>	<u>RE</u>					
Nom : Paris Prénom	: Steevy					
Né(e) le : 10 / 08 /200	04	Sexe : F \square M \boxtimes				
Adresse :						
≘ :Mél : <u>steevy.</u> ÉTUDIANT(E) EN B		rmatiques aux organisations				
Option	oxtimes SISR	SLAM				
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :						
Lycée édouard gand						
	,					

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DURÉE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage : **Du** 27 / 05 /2024 **au** 21 / 06 /2024 .

Représentant une durée totale de 4 nombre de semaines / de mois

(rayer la mention inutile).

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE

La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un **montant total** de 0

euros.

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°201440 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)

Fait à Abbeville le 10 / 09 /2024

Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil M.

Gilles Devisse 2 rue des buttes 80870 BEHEN

Devisse, gérant.

